

Présentation du Congrès africain des Juristes d'Affaires (COJA)

Le COJA, une volonté de réunir et de décloisonner les Juristes africains

L'idée d'un **Congrès** regroupant les Juristes d'affaires en Afrique est née d'un constat simple et néanmoins indiscuté : Tous les corps de métiers juridiques fonctionnent au sein des corps de métiers formels (avocats, notaires, huissiers, magistrats, universitaires, juristes exerçant en entreprises), mais **il n'existait aucun cadre spécifique, permettant aux différents membres de la grande famille de juristes d'affaires africains de se rencontrer et d'échanger sur des problématiques d'intérêt commun.**

Pourtant, l'avènement du Droit OHADA et l'émergence des champs de compétence aussi complexes que les Grands contrats publics, le droit minier et énergétique, le droit des NTIC, ont achevé de rendre nécessaires l'interdépendance et la transversalité professionnelles. Dans le même temps, la globalisation a rapproché- en les rétrécissant- les marchés de services juridiques et exacerbé la concurrence, obligeant l'expertise africaine à s'affiner plus que jamais pour pouvoir tenir la compétition tant endogène qu'exogène. L'heure avait donc sonné du décloisonnement.

Aussi le **COJA** a-t-il été conçu non pas comme un Congrès classique, donnant généralement lieu à des communications savantes et unilatérales, mais plutôt sous la forme de Journées d'études thématiques, axées sur la pratique et la transmission de connaissances immédiatement exploitables. D'où le concept inédit de « Congrès-formation » qui fait la particularité de notre Congrès.

Le COJA, une manifestation qui fait date et qui mobilise

Le **COJA a été fondé en 2008**. Il bénéficie, depuis lors, du précieux appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de la reconnaissance du Secrétariat Permanent de l'OHADA et de la contribution technique de nombreux experts africains et européens, soucieux d'apporter du leur à une manifestation devenue, au fil du temps, le plus grand rendez-vous annuel des juristes de l'espace OHADA. Pour honorer ces fidèles accompagnants, le CADEV a mis un point d'honneur à organiser une édition du **COJA** chaque année depuis 2008, sans discontinuer. A ce jour, 11 éditions ont ainsi pu être réalisées avec un succès constant.

Tableau des éditions réalisées

Editions	Thèmes centraux	Lieux
2008	<i>Actualité et les défis de la fonction juridique en entreprise.</i>	Douala
2009	<i>Bilan et perspectives du droit de l'investissement en Afrique : du droit OHADA aux contrats PPP.</i>	Douala
2010	<i>L'entreprise africaine à l'épreuve de crise financière : regards des juristes</i>	Cotonou
2011	<i>L'entreprise face à la justice. Couplé avec une formation pratique sur l'arbitrage commercial.</i>	Bamako
2012	<i>L'audit juridique et institutionnel des entreprises et des organisations.</i>	Douala
2013	<i>L'OHADA et la sécurité judiciaire : Regards sur l'exécution des décisions de justice et des sentences arbitrales dans l'espace OHADA.</i>	Ouaga
2014	<i>Droits, pratiques et contentieux fonciers et immobiliers en Afrique : Regard des acteurs.</i>	Brazzaville
2015	<i>L'Entreprise et le Contrat : de la structuration à l'opérationnalisation</i>	Yaoundé
2016	<i>Le Juriste : Valeur ajoutée dans la performance des entreprises et des administrations.</i>	Abidjan
2017	<i>Gestion du risque juridique dans les entreprises et les administrations : Prévenir, auditer, traiter.</i>	Douala
2018	<i>Le droit OHADA vu par ses destinataires: Regards croisés des Entreprises et des Administrations sur les principales faiblesses et les difficultés d'application des dispositifs normatifs et institutionnels de l'OHADA. Suivi d'un Livre blanc à l'attention des autorités.</i>	Dakar
2019	<i>Contrats d'affaires et Contrats d'investissement (PPP, Contrats de concession, Joint-venture, etc.): Négociation, rédaction, contentieux</i>	BRAZZAVILLE

Le COJA, un événement de CADEV Afrique®